

COMPTE-RENDU

Réunion de comité du 27/10/2025

Présents : Philippe KLEIN, Thomas HAMARD, Jacqueline GEISSLER (sec séance), Michel MEYER, J-Marc, CHABRIER, Thierry RAPP, Claude HOH, Fabrice COGNOT, Stephan MUNSCH, Fred, JUTIER, Didier STROESSER, Laurent MAIX, Morgane RABINEAU, Eliane BODIN, Bertrand CARETTE, Armand BAUDRY, Bertrand CUNRATH

Excusés : Gilbert BOUR, Jérémie HUG, Vivien GALINARO

1 - Adoption du PV du comité du 22/09/2025

Le PV est adopté à l'unanimité.

2 - Bilan de la conférence « Traversée de l'Arc Alpin à ski » par Philippe ERTLEN

65 personnes ont assisté à cette conférence très intéressante. Dommage que les encadrants de ski de randonnée du caf Strasbourg aient été absents. Un buffet à la fin de la séance a permis des échanges entre les participants.

Cet évènement a généré un petit bénéfice comptable.

3 - Etat concernant les écoles escalade

Les effectifs sont presque complets, il reste quelques places à Vendenheim ;

Le système d'inscription actuel est trop compliqué, il faudrait réfléchir à une possibilité d'inscription en ligne plus accessible.

4 - Secrétariat :

Marie-Eva a fait part au Président de ses interrogations par rapport à son engagement au secrétariat du CAF de Strasbourg. Elle risque de nous quitter si son engagement actuel ne peut être diminué, car son activité professionnelle principale s'est beaucoup développée. Selon quelques membres du comité la période de reprise des adhésions (septembre. octobre) reste difficile à gérer, et peut-être faut-il prévoir du renfort à ce moment-là.

Il faudra envisager son remplacement. Elle pourrait éventuellement conserver un petit volume horaire pour gérer la partie communication – réseaux sociaux avec une permanence / semaine. Cette solution va être déterminée avec elle.

4 - Cité éducative

La réalisation de cette activité repose sur un financement par des subventions. Actuellement il est possible de maintenir l'activité jusqu'à fin décembre. Sa poursuite repose sur l'obtention de nouveaux financements. Un dossier répondant à un appel à projet est à déposer fin novembre.

5 - Subvention de fonctionnement

En 2025 des subventions de l'ordre de 5400€ ont été perçues. Didier a rappelé qu'une partie des taxes foncières est remboursée par l'Office des Sports.

Pour 2026 il est possible d'espérer un montant supérieur.

6 - Projet pour l'Association Régionale d'Action Médicales et Sociales pour les Enfants atteints d'affections Malignes (ARAME)

Morgane souhaite proposer une action au printemps 2026, celle prévue en octobre 2025 ayant été annulée.

L'idée est de proposer aux bénéficiaires (enfants touchés par la maladie) une sortie escalade en falaise, accompagnés d'un parent.

Ce projet pourrait se dérouler sur le site de Wackenbach avec 7 ou 8 enfants. Les dates restent à fixer. Le CAF prendra les cartes découvertes des enfants et les goûters à sa charge. Il sera nécessaire d'avoir 6 ou 7 accompagnateurs du CAF.

Karine ERHARDT nous avait présenté un projet de sortie pour handicapés véhiculés en joëlettes par le biais de l'association « Osons la différence » qui n'a pas abouti. Nous allons reprendre contact avec elle.

7 - Billeterie et révision des frais de covoiturage

Après examen des conditions, le choix du prestataire d'escalade en salle s'est porté sur Rock en Stock. Marie-Eva va se charger de la gestion des commandes de billets proposés aux adhérents à 9€ la place. Le partenariat avec l'ASCPA n'était pas possible.

Retour du groupe de travail « frais de covoiturage » : ce groupe de travail, constitué par André Faure, Thierry Rapp et Thomas Hamard, a produit un document résumant les conclusions de leurs réflexions. André y fait valoir que les frais de carburant ne représentent que 20% des frais de transports, à côté d'autres charges d'équipement et d'assurance en constante augmentation. Le barème n'a pas bougé depuis 15 ans et le faible montant actuel n'incite pas les participants à utiliser leur voiture.

Le comité souhaite proposer un tarif unique qui n'est qu'une suggestion, conformément au texte édité dans le bulletin et sur le site web du CAF : « le total étant à diviser par le nombre d'occupants du véhicule. D'autres solutions sont possibles, de l'échange de bons procédés aux frais réels, en passant par les frais de carburants. Le conducteur reste dernier juge, mais aura la courtoisie d'entamer le dialogue avant de partir ».

Après discussion et vote à main levée, le Comité valide le montant de 0.35 € / km à l'unanimité moins 1 voix pour un montant de 0.40€/ km et moins 1 abstention.

8 - Validation règlement sorties

Après discussions le projet de règlement **des sommes engagées** lors de l'inscription aux sorties organisées par le Club Alpin est finalisé et sera annexé au règlement intérieur par Jean-Marc.

9 - Formation ouvriers

Le stage de formation d'ouvriers, prévu en juillet -août n'a pu être réalisé et devrait être mis en place prochainement à Jacqueline, organisé avec Renaud, notre moniteur breveté d'état.

10 – Comptes

Didier Stroesser travaille à la clôture des comptes. 80% des écritures sont passées, elles laissent espérer un exercice excédentaire.

11 - Préparation de l'Assemblée générale (AG) du 29 novembre 2025

Laurent va se charger de préparer et envoyer les invitations avec l'ordre du jour de l'AG.

Il va prendre contact avec les membres du comité en fin de mandat au sujet de leur renouvellement.

Il s'occupera d'un appel à candidatures pour le comité.

L'AG sera précédée par une séance de projections de petits montages réalisés par les adhérents de 16h à 17h comme les années précédentes. Philippe va recueillir ces montages et organiser leur projection.

Laurent va s'occuper de la location de la régie son à l'Office des Sports, mais ne peut fournir de micro sans fil.

Stephan générera le PowerPoint de présentation de l'AG à partir du modèle de 2024 qui lui sera fourni par Laurent. Les responsables d'activité devront lui adresser leurs bilans d'activité. Une personne devra gérer le son durant le déroulement de l'AG. Il est prévu de voir avec Vivien s'il peut s'en charger. Il s'agit de faire le lien avec les vidéos présentées, de gérer le micro sans fil.

Fabrice s'occupera de la projections du PowerPoint, il faudra lui réserver l'ordinateur de la bibliothèque.

Le bureau est élu chaque année pour un an (renouvelable). Si des personnes souhaitent intégrer le bureau, elles sont les bienvenues.

Par ailleurs, Laurent signale que le poste de président est ouvert. Il quittera son mandat à l'issue de cette AG ou au pire en nov. 2026 s'il n'y a pas d'autre candidat.

Pour la partie festive

Cette partie se présentera sous une forme nouvelle en 2025. Le dîner dansant habituel, payant pour les adhérents participants, sera remplacé par un apéritif dînatoire pris en charge par le CAF. Cette formule, plus dynamique, plus conviviale, qui se terminera plus tôt en soirée devrait attirer davantage d'adhérents. Le groupe de travail sur l'organisation festive prévoit 130 à 140 convives.

Marie-Eva enverra un mail d'inscription permettant d'avoir une estimation du nombre de participants.

Repas : sous forme de buffet avec plateaux (charcuterie, fromage...), pain, knacks, bretzels

Côté sucré : mignardises ou mandarines

Boissons : comme d'habitude, bière, vin blanc, sodas et jus de fruits offerts.

Pour le reste, boissons tirées du sac

Concernant l'organisation,

- Thierry va s'occuper d'acheter la bière ;
- Marie-Paule : du vin blanc, les bretzels, la moutarde ;
- Stéphane : les knacks ;
- Didier : du vin blanc et d'autres éléments du buffet ;
- Les mignardises seront achetés chez Donatien ;
- Pascale : des petits pains
- Eliane : des nappes, serviettes, assiettes en carton, sacs poubelles ()
- Thierry Rapp s'occupera de la location de l'appareil de réchauffage pour knacks ;

Préparation de la salle : Stephan et un groupe de bénévoles s'occuperont de la préparation et du rangement.

Le principe est d'utiliser le moins de vaisselle possible. Des tables rectangulaires seront disposées avec nappes et serviettes en papier, assiettes en carton, sans couverts. Les verres et carafes seront récupérés au CAF. ?

Le rendez-vous pour la préparation de la salle est fixé à 14h30.

Un fond musical est à prévoir.

12 – Points divers

Didier rappelle que la réunion "budget" à destination des responsables d'activité aura lieu le 03 novembre à 19h30 au local.

Emergence d'un projet nouveau local : le local du CAF de Strasbourg atteint ses limites en terme de place. Il manque aussi un espace de convivialité, voire un espace qui pourrait être dédié à la pratique sportive. Laurent suggère que nous pourrions avoir cette ambition.

Le bilan électrique annuel, obligatoire pour les établissements recevant du public, a été fait . Il fait état de recommandations, d'où de petits travaux à prévoir.

Le Comité Régional propose d'entreposer le matériel acquis pour l'alpinisme au local du CAF. Il sera à disposition des groupes d'alpinisme et pourra être utilisé. Cette proposition est validée par le comité.

Claude nous fait part d'un appel à fonds concernant la cabane Solvetra dans le Tessin suisse. Victime d'un incendie en 2017, elle ne peut plus être utilisée. Le CAF souhaite-t-il apporter sa contribution ? pas de vote...à définir au prochain comité.

Jacqueline GEISLER
Secrétaire de séance

Laurent MAIX
Président